



**GUIDE PRATIQUE
DU TRI**

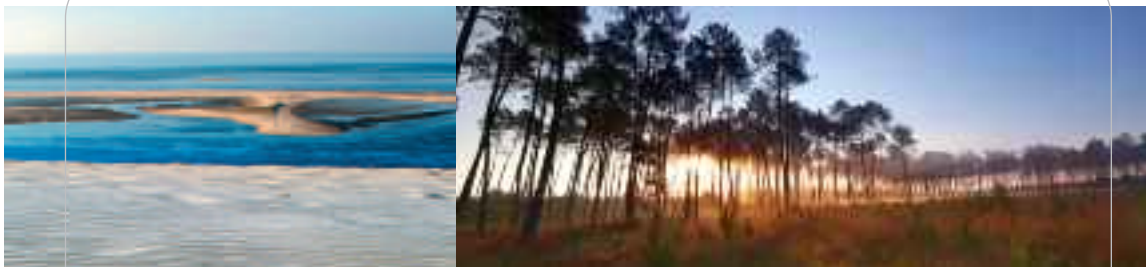
MIEUX TRIER POUR MIEUX VALORISER










COBAS



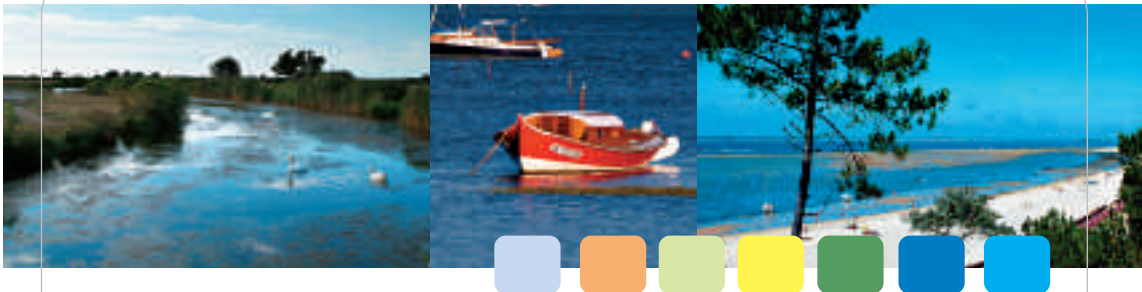
Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud



SOMMAIRE

-  **Des équipements adaptés à vos besoins** > pages 4-5
-  **Le circuit de vos déchets sur la COBAS** > pages 6-7
-  **Le tri des emballages : mode d'emploi** > pages 8-9
-  **Les biodéchets : 3 solutions pour les valoriser** > pages 10-11
-  **Le compostage individuel** > page 12
-  **Les bouteilles, pots et bocaux en verre** > page 13
-  **Les déchèteries** > pages 14-15





La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud est un territoire où il fait bon vivre. Le développement durable n'est pas un slogan pour la COBAS, mais bien une réalité qui se traduit par des actions concrètes.

Ainsi, nous avons souhaité mettre en place sur le Sud Bassin **un nouveau système de collecte des déchets plus moderne et plus performant.**

L'objectif est simple :

- proposer à chaque habitant de la COBAS le tri des déchets en porte à porte, avec un dispositif permettant de couvrir enfin **100% du territoire, avec un matériel plus performant.**
- **permettre une réduction significative des nuisances sonores engendrées par la collecte.**

Conservez bien ce petit guide pratique. Il est là pour vous faciliter la vie, vous expliquer cette nouvelle organisation et vous aider à trier vos déchets. En cas de doute, n'hésitez pas à joindre nos ambassadeurs de tri au 05 56 54 16 15. Ils sont à votre écoute.

Nous sommes tout à fait conscients de la richesse et de la fragilité de notre patrimoine naturel. Aussi, la COBAS respecte son environnement dans chacun des projets qu'elle accompagne. Aujourd'hui, avec vous, nous faisons le pari d'aller plus loin en matière de tri sélectif, de valorisation des déchets et de recyclage. Cet objectif est certes ambitieux, mais tout à fait réaliste pour la COBAS avec vous à nos côtés.

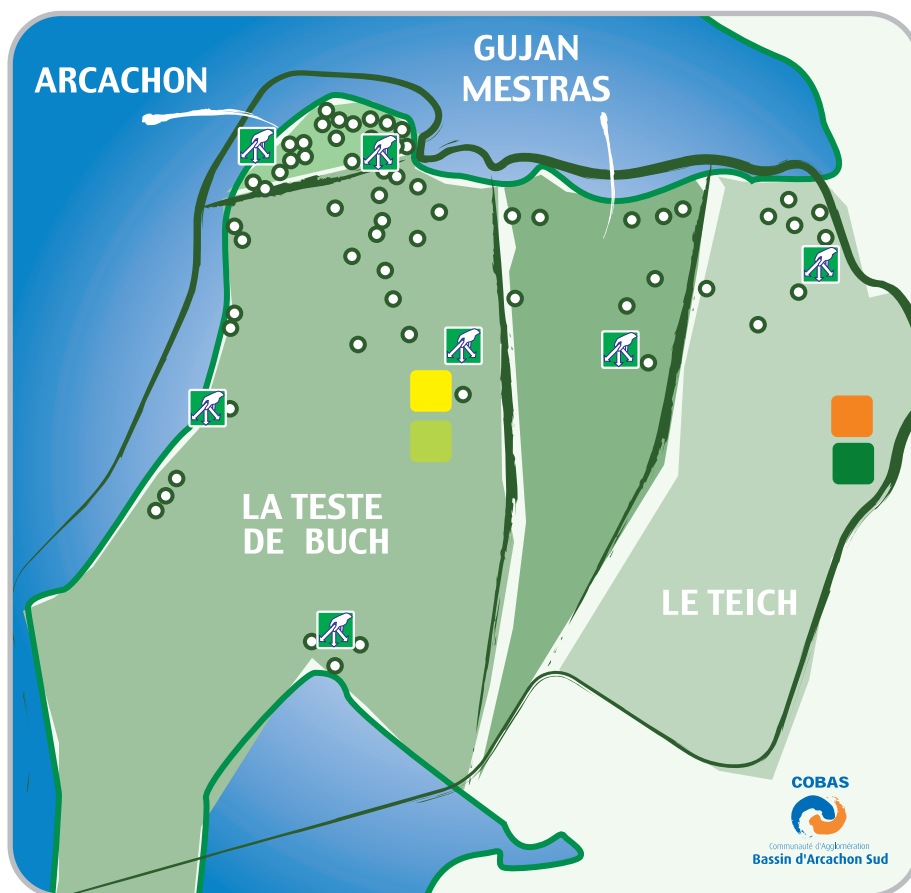
Ainsi nous pourrons tous vivre sereinement sur les bords du Bassin.



Des équipements adaptés à vos besoins



Grâce à la création d'infrastructures adaptées, la COBAS apporte une réponse globale au traitement des 75 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés, produits chaque année sur son territoire. Désormais, chaque type de déchets a son système de traitement et de valorisation. Ainsi, 20% des déchets ménagers sont recyclés, 35% sont compostés (biodéchets) et seulement 45% sont enfouis.





Un centre de valorisation composé :



d'un centre de tri

Il permet de séparer les déchets recyclables issus des collectes sélectives pour constituer des lots homogènes de matières (acier, aluminium, papiers, bouteilles plastique...). Ces matières seront ensuite recyclées pour fabriquer de nouveaux produits.



d'une plateforme de compostage

Elle permet de décomposer en présence d'oxygène les déchets organiques pour produire du compost. Le compostage est un moyen de traitement naturel et ancestral qui permet de produire un amendement de qualité pour la terre : le compost. Celui-ci renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

Un centre de transfert composé



D'une plateforme de broyage et transit de déchets verts



D'une déchèterie professionnelle

qui permet de grouper dans des bacs de plus gros volumes les déchets avant leur acheminement vers des centres de traitement adaptés.

Objectif : réduire les coûts de transport et la pollution.



De 6 déchèteries labellisées

Réparties sur tout le territoire de la COBAS, elles sont destinées à collecter les déchets encombrants ou dangereux.



De 150 conteneurs à verre



Le circuit de vos déchets sur la COBAS

Emballages à recycler

Boîtes métalliques



Bouteilles plastiques



Journaux, magazines,
papier, cartons



A déposer dans
le bac jaune



Centre de tri

10 filières de valorisation

Verre

Bouteilles en verre



Pots et bocaux



Conteneur en apport volontaire



Industrie de la verrerie

Recyclage : fabrication de nouveaux produits





Biodéchets

Déchets de cuisine



Bio-seau



Déchets verts



Bac marron

Déchèterie

Plateforme de compostage du Teich



Compost



Autres déchets valorisés

Végétaux,
Bois,
Gravats,
Ferrailles,
Cartons,
Toxiques

Déchèteries



Filières
spécifiques
du traitement

7

Autres déchets

Ordures
ménagères
résiduelles

Collecte traditionnelle
en porte-à-porte



Bac gris ou ancien bac
bi-compartmenté

Encombrants

Enlèvement en
porte-à-porte
et déchèteries

Centre
d'enfouissement
technique
extérieur
à la COBAS



Le tri des emballages

Les consignes de tri à respecter pour optimiser le recyclage

Dans le bac gris avec un couvercle jaune, je dépose EN VRAC les emballages à recycler et les journaux/magazines

Bouteilles et flacons en plastique avec les bouchons :

adoucissant, lessive, liquide vaisselle, javel, cubitainers, eau, jus de fruit, soda, huile, gel douche, shampoing, flacons de mayonnaise et ketchup...



Journaux, magazines et cartons

- Briques alimentaires, boîtes et suremballages en carton,
- Journaux/magazines



Boîtes métalliques

- Boîtes de conserve, canettes de boissons
- Aérosols et bidons
- Barquettes en aluminium





Attention pas de bouteilles et de bocaux en verre dans ces bacs !

Dans ce bac gris clair
ou ancien bac bi-compartmenté, je jette tous
les autres déchets comme par exemple :

- ordures ménagères
- sacs, films et suremballages en plastique
- pots de yaourt et de crème fraîche
- barquettes en plastique et en polystyrène
- coquillages
- couches de bébé...



Attention : pas de film et barquette en plastique ou en polystyrène, ni de sacs dans le bac jaune !



Ne jetez surtout pas d'ordures ménagères dans le bac jaune. Elles risquent de salir les emballages et d'empêcher le recyclage.



Les biodéchets

3 solutions pour les valoriser

Seuls les déchets organiques de cuisine et les déchets verts de jardin peuvent être valorisés. Pour produire un compost de qualité qui répondra aux exigences très strictes des utilisateurs, il est impératif de respecter ces consignes de tri.

1 La collecte en porte-à-porte

Déchets de cuisine biodégradables



+



Bio-seau

- Epluchures de légumes et de fruits
- Coquilles d'oeuf
- Marc de café, filtre à café
- Sachets d'infusion
- Essuie-tout, mouchoirs en papier

Déchets verts de jardin



- Feuilles mortes
- Petites tailles
- Petites tontes
- Aiguilles de pin
- Fleurs fanées



Bac marron

Attention : Ne chargez pas trop le bac de collecte au risque qu'il soit endommagé.





2 Les déchèteries

Si le volume de vos déchets est trop important pour être collecté en porte-à-porte, apportez les dans l'une des 7 déchèteries de l'agglomération (voir pages 14 et 15).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Bio-seau / Bac Marron



Il ne faut surtout pas mettre de plastiques dans le bac marron. Ils viennent polluer le compostage produit.

3 Le compostage individuel

La COBAS vous propose des composteurs individuels à tarif incitatif, afin de limiter la quantité de déchets collectés. En quelques mois, vous obtenez un engrais naturel pour enrichir votre jardin.





Le verre

➤ Je dépose dans le conteneur à verre le plus proche de chez moi les bouteilles, pots et bocaux.



➤ Pourquoi le verre ne doit-il pas être déposé avec les emballages et les journaux/magazines ?

- Avant tout pour des raisons de sécurité : les agents en charge de la collecte et du tri peuvent se blesser en manipulant du verre cassé.
- Ensuite pour des raisons de qualité du recyclage : collecté avec les autres emballages, le verre subirait de nombreuses manipulations. Les petits bouts de verre s'in-crusteraient dans les autres matériaux les rendant impropres au recyclage.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si chaque habitant triait
1 bouteille en verre
de plus par an, la COBAS
recyclerait 4 tonnes
de verre
supplémentaires!

Avec 140 conteneurs à verre
sur son territoire,
la COBAS recycle grâce à vous
plus de 2400 tonnes de verre par an
et ainsi évite le rejet de 244 tonnes
de gaz à effet de serre.



Que deviennent nos déchets ?

Collecte



210 tonnes
bouteilles plastiques

Recyclage

L'équivalent de
290 000
Pulls polaires



Une économie de 160 000 litres de pétrole brut et de 60 000 m² de gaz naturel



3 200 tonnes
papier carton

L'équivalent de
14 400 000
boîtes à chaussures



Une économie de 8 350 tonnes de bois



110 tonnes
acier aluminium

L'équivalent de
122 200
boules de pétanques
2 450 Vélos en aluminium



Une économie de 141 tonnes en minerai de fer et près de 200 m² d'eau



2 400 tonnes
verre

L'équivalent de
6 836 000
nouvelles bouteilles
de 75 cl



Une économie de 1 600 tonnes de sable et de 1 300 m² d'eau



25 tonnes
briques alimentaires

L'équivalent de
23 000
rouleaux de papier
cadeau



Une économie de 50 tonnes de bois et de 236 m² d'eau





Les déchèteries

INFO

En 2008,
247 000 usagers
y ont déposé
22 122 tonnes
de déchets.

Elles sont aujourd'hui au nombre de 7 et réparties sur toute l'agglomération. Strictement réservées aux particuliers résidant sur le Sud bassin, **elles sont ouvertes 7 jours sur 7**. Un gardien est là pour vous informer et vous guider.

Mode d'emploi

Une benne spécifique pour chaque déchet



Végétaux : tontes, tailles, branchages, feuilles...



Bois : planches, palettes, bois aggloméré, meubles en bois peints et vernis



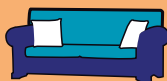
Gravats : briques, pierres, parpaings, tuiles...



D3E : tout appareil contenant une alimentation électrique (appareils électroménagers, fours, téléphones, ordinateurs, TV...)



Cartons : uniquement cartons d'emballages secs et mis à plat.



Encombrants : autres déchets tels que matelas, gros plastiques, canapés, polystyrènes...



Ferrailles : vélos, sommiers à ressort



Les déchèteries récompensées !

La COBAS a obtenu 6 labels pour ses déchèteries, décernés par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Ces labels reposent sur la qualité du service rendu à la population et le respect de l'environnement.



Encombrants, un service de collecte à domicile



La collecte des objets encombrants est assurée en porte-à-porte une fois par mois dans chacune des communes, sur inscription et sur simple appel téléphonique.

Seuls les déchets très volumineux, ne rentrant pas dans un coffre de voiture sont acceptés.

Renseignez-vous au 05 56 54 16 15.

Info déchets professionnels

Deux centres d'apport volontaire sont réservés aux professionnels :

- > **Le centre de transfert de la Teste de Buch**, Avenue de l'Aérodrome
Tél. 05 56 15 15 20
- > **Le centre de valorisation du Teich**, lieu-dit Graulin - Tél. 05 57 52 38 38

7 déchèteries à votre service

- > **Arcachon, Boulevard Mestrezat**
- > **La Teste de Buch, Avenue de l'Aérodrome**
- > **Cazaux, Allée Dufaure**
- > **Gujan-Mestras, Avenue de Césarée**
- > **Le Teich, Avenue François Mitterand**
- > **La Teste de Buch (Pyla), Avenue de Biscarrosse**
- > **Point - vert Arcachon**

Ouvertes tous les jours.

Consultez les horaires d'ouverture sur : www.agglo-cobas.fr

 **Fermeture dimanche après-midi et jours fériés.**



Les ambassadeurs de tri à votre écoute

Au nombre de trois, ils ont pour mission de vous informer sur les collectes sélectives et de vous accompagner quotidiennement dans votre geste de tri.

Alors, si vous avez un doute sur la destination d'un déchet ou si vous voulez tout simplement en savoir plus sur le tri, la collecte et la valorisation, contactez-les au 05 56 54 63 63.



Service Entretien-Maintenance des bacs

Si votre bac a besoin d'être réparé : bacs@agglo-cobas.fr

COBAS / Siège administratif - 2, allée d'Espagne - Arcachon
Tél. 05 56 22 33 44 - Fax : 05 56 22 33 49

COBAS / Pôle Environnement - Gestion des Déchets
18, avenue Vulcain - La Teste de Buch
Tél. 05 56 54 16 15 - Fax : 05 56 54 71 95
E-mail : communaute@agglo-bassin-arcachonsud.fr

